

Conseil national de la statistique

**ELABORATION
DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE
2010-2015**

VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Version provisoire du 21 décembre 2009

INTRODUCTION

Le Burkina Faso a entamé en 2008 le processus d'élaboration de son second Schéma directeur de la statistique couvrant la période 2010-2015 (SDS 2010-2015).

La feuille de route élaborée à cet effet, qui décrit le processus d'élaboration et d'adoption du SDS, indique trois importantes étapes de l'opération à savoir (1) l'établissement du diagnostic du Système statistique national (SSN) et le bilan du SDS 2004-2009, (2) la définition d'une vision et des objectifs stratégiques, (3) l'élaboration du programme d'actions 2010 – 2015.

Après la réalisation du diagnostic du SSN et du bilan du SDS 2004-2009 dont le rapport a été adopté par le Conseil national de la statistique (CNS) en sa session ordinaire du 17 juillet 2009, l'étape suivante porte sur la définition de la vision et la formulation des objectifs stratégiques.

Ainsi ce document est rédigé pour arrêter la vision du Gouvernement, l'objectif global et les axes stratégiques.

Le présent rapport comporte :

- la démarche méthodologique ;
- la vision ;
- l'objectif global ;
- les axes stratégiques.

I- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le rapport diagnostic a été le document de référence pour la définition de la vision et la formulation de la stratégie nationale de développement de la statistique.

1- Définition de la vision

Pour définir la vision, une analyse des faiblesses du SSN relevées dans le rapport diagnostic a été faite. En rappel, ces faiblesses sont les suivantes :

- l'insuffisance du dispositif de suivi des activités du SSN ;
- la faiblesse du dispositif statistique pour le suivi du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) ;
- l'insuffisance de l'analyse des données d'enquête ;
- l'insuffisance de l'archivage et de la sécurisation des données ;
- les faibles capacités de traitement et d'analyse des données aux niveaux sectoriel et régional ;
- une diffusion insuffisante des données existantes ;
- une stratégie d'informatisation insuffisamment mise en œuvre ;
- l'absence d'une véritable stratégie de gestion des ressources humaines ;
- la coordination insuffisante des appuis extérieurs.

La vision proposée est un souhait pour le SSN au regard de ses faiblesses actuelles.

2- Formulation des axes et des objectifs stratégiques

Elle a consisté en l'analyse des principaux problèmes dégagés dans le rapport diagnostic du SSN de façon à identifier le problème central et les causes principales. En rappel, les problèmes indiqués dans le rapport diagnostic sont les suivants :

- problèmes liés au cadre légal et institutionnel ;
- problèmes liés aux ressources humaines ;
- problèmes liés à la mobilisation des ressources matérielles et financières ;
- problèmes liés à la production statistique ;
- problèmes liés à la diffusion et à la communication.

Ainsi, le rapport a fait ressortir des problèmes majeurs dans la coordination statistique, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la diffusion, la communication et l'archivage et dans la production et l'analyse des données.

L'analyse de ces problèmes fait ressortir que le problème central du SSN est sa faible capacité à mettre à la disposition des utilisateurs des données statistiques à jour répondant aux normes internationales et suffisamment analysées.

Les principales causes se résument en :

Insuffisance de coordination technique

1. Insuffisance de vulgarisation des outils et instruments techniques statistiques répondant aux normes internationales ;
2. Faible capacité de management et de programmation ;
3. Insuffisance de coordination des partenaires techniques et financiers en matière d'appui au SSN.

Faible motivation et insuffisance des capacités des ressources humaines

1. Absence de plan de carrière ;
2. Insuffisance du personnel statisticien qualifié au sein des structures sectorielles ;
3. Insuffisance de formation continue.

Difficulté de mobilisation des ressources matérielles et financières

1. Insuffisance en termes de dotation des ressources matérielles, en particulier, informatiques et financières pour le fonctionnement courant des structures du SSN ;
2. Absence d'un fonds de développement de la statistique.

A l'issue de l'analyse des problèmes, une analyse des objectifs a été réalisée. Il s'est agi à ce niveau de trouver des solutions aux causes du problème principal. Cet exercice a permis la formulation d'un objectif global du SSN qui est la forme positive du problème central.

La définition des objectifs stratégiques et opérationnels devant contribuer à la réalisation de l'objectif global a permis de dégager les axes stratégiques.

II-VISION

Dans un contexte marqué par la mondialisation et une intégration accélérée des économies au niveau régional, les statistiques se révèlent être des outils importants d'aide à la décision. En outre, les exigences de la gestion axée sur les résultats nécessitent un cadre efficient de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement.

Le Système statistique national du Burkina Faso se doit donc de produire des statistiques fiables répondant aux besoins des utilisateurs tout en assurant la rationalisation des activités statistiques.

Aussi, la vision du Gouvernement du Burkina Faso est d'asseoir un système statistique stable, efficient, produisant et diffusant des données statistiques fiables et actuelles, répondant aux besoins des utilisateurs pour la conception ainsi que pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.

III-OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global à atteindre, à l'horizon 2015, est de renforcer les capacités du SSN à mettre à la disposition des utilisateurs des données statistiques de qualité et suffisamment analysées, pour contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement, notamment la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

IV-AXES STRATEGIQUES

La réalisation de la vision passe par la mise en œuvre de stratégies structurées autour de quatre axes :

- **Axe stratégique 1** : Consolidation du cadre institutionnel et organisationnel
- **Axe stratégique 2** : Amélioration de la production et de l'analyse des données statistiques
- **Axe stratégique 3** : Amélioration de l'archivage, de la diffusion et de l'utilisation des données
- **Axe stratégique 4** : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières

Axe stratégique 1 : Consolidation du cadre institutionnel et organisationnel

D'importantes réformes ont été réalisées par le Gouvernement en vue d'améliorer le fonctionnement du SSN à travers la création de nouveaux organes et l'adoption de nouveaux textes législatif et réglementaires. Toutefois, comme l'a révélé le diagnostic du SSN, il reste encore des efforts à faire pour parvenir à un fonctionnement harmonieux et efficace des structures du SSN et à une bonne coordination statistique.

Objectif stratégique 1.1 : Renforcer la coordination statistique

Objectif opérationnel 1.1.1 : Développer et vulgariser les outils statistiques répondant aux normes nationales et internationales

Objectif opérationnel 1.1.2 : Renforcer le management et la programmation des activités statistiques

Objectif opérationnel 1.1.3 : Améliorer la coordination entre les producteurs et les utilisateurs des statistiques

Objectif stratégique 1.2 : Améliorer le dispositif institutionnel et organisationnel

Objectif opérationnel 1.2.1 : Améliorer le fonctionnement de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Objectif opérationnel 1.2.2 : Améliorer le fonctionnement du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS)

Objectif opérationnel 1.2.3 : Renforcer le dispositif statistique aux niveaux sectoriel et régional

Objectif opérationnel 1.2.4 : Institutionnaliser les recensements et enquêtes

Axe stratégique 2 : Amélioration de la production et de l'analyse des données statistiques

Le SSN est marqué par une production statistique de plus en plus abondante, tant au niveau de l'INSD qu'aux niveaux sectoriel et régional. Cependant, des insuffisances subsistent. Des efforts devront être faits pour améliorer les couvertures thématique et géographique, le respect de la périodicité et des délais de diffusion. De nouveaux besoins apparus avec le processus de décentralisation doivent être efficacement pris en charge pour améliorer la gouvernance locale. Par ailleurs, les données disponibles devront être suffisamment exploitées à des fins d'analyse et de recherche. Enfin, les données statistiques produites par le SSN devront respecter les normes de qualité, d'intégrité et d'accessibilité.

Objectif stratégique 2.1 : Consolider la production statistique

Objectif opérationnel 2.1.1 : Assurer la régularité des opérations de recensements et d'enquêtes

Objectif opérationnel 2.1.2 : Poursuivre la production statistique courante en assurant une meilleure couverture thématique et géographique

Objectif stratégique 2.2 : Améliorer la qualité des données

Objectif opérationnel 2.2.1 : Généraliser l'application de la démarche qualité

Objectif opérationnel 2.2.2 : Evaluer régulièrement la satisfaction des utilisateurs

Objectif stratégique 2.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données et la recherche

Objectif opérationnel 2.3.1 : Renforcer l'exploitation des données à travers des analyses thématiques, temporelles et spatiales diversifiées

Objectif opérationnel 2.3.2 : Développer la recherche appliquée au sein du SSN

Objectif opérationnel 2.3.3 : Développer le partenariat avec des instituts et centres de recherche

Axe stratégique 3 : Amélioration de l'archivage, de la diffusion et de l'utilisation des données

Malgré la réalisation de plusieurs études et formations, l'archivage numérique et la sécurisation des données restent encore à systématiser. Il subsiste également des insuffisances au niveau de la diffusion de l'information statistique et de la communication.

Les objectifs stratégiques et opérationnels déclinés dans cet axe visent à assurer une informatisation globale du SSN et à renforcer la diffusion de l'information statistique et son utilisation, ainsi que la communication.

Objectif stratégique 3.1 : Réviser et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation du SSN

Objectif opérationnel 3.1.1 : Actualiser le Schéma directeur informatique (SDI)

Objectif opérationnel 3.1.2 : Mettre en œuvre le SDI, notamment en améliorant le système de stockage et de sécurisation des données

Objectif stratégique 3.2 : Renforcer la diffusion des données et la communication

Objectif opérationnel 3.2.1 : Assurer une diffusion directionnelle de l'information statistique.

Objectif opérationnel 3.2.2 : Améliorer la communication externe, notamment en s'appuyant sur les médias

Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données statistiques

Objectif opérationnel 3.3.1 : Promouvoir la culture statistique.

Objectif opérationnel 3.3.2 : Renforcer les capacités d'utilisation des statistiques.

Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières

Cet axe vise à consolider les acquis en matière de gestion des ressources humaines et de renforcement des capacités, d'amélioration du cadre et des conditions de travail des agents, et de mobilisation de ressources pour un financement durable des activités statistiques.

Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes.

Objectif opérationnel 4.1.1 : Mettre en œuvre une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN

Objectif opérationnel 4.1.2 : Concevoir et mettre en œuvre un plan de carrière

Objectif opérationnel 4.1.3 : Valoriser le métier de statisticien

Objectif stratégique 4.2 : Renforcer les capacités humaines du SSN

Objectif opérationnel 4.2.1 : Elaborer et mettre en œuvre un nouveau plan de formation diplômante au profit du SSN

Objectif opérationnel 4.2.2 : Actualiser et mettre en œuvre le plan de formation continue au profit du SSN

Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités matérielles et financières

Objectif opérationnel 4.3.1 : Mettre en place le fonds de développement de la statistique

Objectif opérationnel 4.3.2 : Doter les structures du SSN de ressources matérielles, en particulier informatiques, et financières

Objectif opérationnel 4.3.3 : Poursuivre l'amélioration du cadre de travail des structures du SSN

Objectif opérationnel 4.3.4 : Améliorer la coordination de l'intervention des bailleurs de fonds